

Embrunais-Savinois : les communes comme fer de lance



Si la réflexion a émergé en 2014, "Énergies collectives" est devenue officiellement la semaine dernière une coopérative avec en son sein cent particuliers, cinq entreprises et deux communes : Crévoux et Puy-Sanières. Photo OFI

Perché sur les hauteurs, le village de Puy-Sanières possède l'un des flancs de sa mairie presque constamment ensoleillé. Le lieu, à l'horizon de l'été 2016, devrait être l'une des six toitures qui accueillera les panneaux photovoltaïques d'"Énergies collectives". L'association de l'Embrunais, devenue coopérative, prépare son premier projet à 180 000 euros, rendu possible par l'actionnariat de 107 personnes.

Objectif ? Produire l'équivalent de la consommation de 19 foyers pour les grands débuts énergétiques. À Puy-Sanières, pour soutenir la démarche, chaque con-

seiller a pris une part de la coopérative.

Au commencement... un presbytère

Une démarche logique, explique Valérie Rossi, le maire. Et en filigrane une initiative politique. « En 2010, tout a commencé par la rénovation du presbytère, labellisé bâtiment durable », étaye Michel Maraval, son second adjoint, « et il y avait déjà des panneaux photovoltaïques. Sur ce bâtiment, on avait travaillé dans le sens des recherches sur la consommation, l'isolation... ». « Je pense que ça s'inscrit dans l'état d'esprit de la commune », note Valé-

rie Rossi, qui constate aussi que de nombreux citoyens font eux-mêmes le choix de l'écoconstruction. « Le fait de prendre une part sociale ne représente pas quelque chose de phénoménal pour les finances de la commune », ajoute Michel Maraval, mais c'est assurément « une symbolique. Le fait que ce soit la mairie, c'est incitatif ».

L'action publique par la base

Marie-Jeanne Faure, maire de Crévoux, commune sociétaire mais sans installation, ajoute : « Ce qui plaît, c'est qu'il s'agit d'une économie participative et un regroupement de jeunes ac-

teurs locaux. » En somme, un rapport à l'action publique, dans un domaine comme l'énergie, qui est prêt à évoluer. « En général, l'action venait des élus », expliquait Robin Moreau juste avant la création de la coopérative. « Là, les gens se disent "C'est un chouette projet", il y a un changement de ce côté-là ».

De six toitures à l'été, la coopérative espère pouvoir installer à minima autant de puissance de production chaque année. Et convaincre, a fortiori, plus de communes sur le territoire.

Guillaume FAURE

contact@energiescollectives.fr